



Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement

Publié le ID : 049-200053213-20231003-CM_DEL_23079-DE

Canton de Beaufort en Vallée
COMMUNE DE LES BOIS D'ANJOU

DELIBERATION

L'an deux mille vingt-trois, le trois du mois d'octobre, à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Les Bois d'Anjou se sont réunis dans la salle Yvon Péan, rue du Moulin, Fontaine-Guérin, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2122-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Sandro GENDRON, le maire,

Convocation :

Monsieur ou Madame : Sandro GENDRON ; Marie BEAUDUSSEAU-HEULIN ; Dean BLOUIN ; Brigitte BRARD ; Isabelle BRETAUDEAU ; Martine BRIOT ; Thierry CHEVRIER ; Frédéric FORET ; Stéphane FORTANNIER ; Claire HEULIN-RICHER ; Sonia JAYER ; Christelle LE - BRUN ; Samuel MAUPETIT ; Jean-Marc METAYER ; Cécile MOREL ; Pascal NOGRY ; Jérôme PAY ; Philippe PEAN ; Bruno POUVREAU ; Angélique RETIF ; Sophie ROQUET ; Sylvie ROUSSIASSE ; Franck RUAULT ; Jocelyne RUBEILLON ; Alain TAUNAY ; Maryse TIERCELIN ;

Étaient absents :

Étaient absents excusés : Jean-Marc METAYER

Secrétaire de séance : Cécile MOREL

CM-DEL-23079/ ADRESSAGE : SIGNALÉTIQUE

Dans le cadre de la finalisation de l'adressage sur la commune, il est nécessaire de procéder à la commande de signalétique :

- Numéros à remettre aux habitants concernés par des modifications
- Plaques de rues par suite de la nomination de celle-ci

Après demande de devis, la commission communication et vie associative a émis un avis concernant l'une des propositions émises par la société la Poste, selon les modalités suivantes.

Simulation tarifaire Opération SIGNALÉTIQUE					
Offre	Descriptif	Qté	Tarif unitaire net	Tarif unitaire H.T.	Montant Total*
			Non assujetti à la T.V.A.	Assujetti à la T.V.A.	
SIGNALÉTIQUE	- Plaques de Rue (en émail)	4		58,97 €	235,88 €
	- Panneau de Rue et Poteau de Rue (en émail)	266		84,43 €	22 458,38 €
	- Numéro de Maison (en aluminium)	889		11,44 €	10 170,16 €
Sous-total SIGNALÉTIQUE					32 864,42 €
Total simulation tarifaire **					32864,42 €

Les différents montant sont exprimés H.T.

Compte tenu de l'inflation touchant l'ensemble des matériaux, le cout de cette opération a été sous-évalué lors de la préparation du budget. A l'inverse, les sommes alloués à la aux pistes cyclables, et à leurs signalétiques, reliant la commune à la voie verte se sont avéré moins couteuse ou subventionné. Permettant ainsi, de dégager des fonds supplémentaires.

Monsieur le maire informe donc le conseil municipal de la réattribution des fonds précédemment cités à destination de l'adressage.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ :

PREND ACTE de la décision de réattribution des fonds

Fait et délibéré à Les Bois d'Anjou, le 3 octobre 2023



Le Maire, Sandro GENDRON